

CHAQUE SYNDIQUÉ DOIT ÊTRE UN LECTEUR DE "L'ECHO SYNDICALISTE" ...

Nous ne dirons jamais assez l'importance de la presse syndicale. Elle constitue le lien indispensable entre tous les militants. Elle est la tribune où ils peuvent exprimer leurs aspirations, exposer leurs expériences.

La presse syndicale est un merveilleux outil de propagande et d'éducation. C'est grâce à elle que les travailleurs pourront acquérir progressivement les connaissances qui, trop souvent hélas, leur font défaut; et se préparer ainsi aux tâches qui seront les leurs.

En outre, la presse syndicale est une arme de combat indispensable pour dénoncer impitoyablement, et d'où qu'elles viennent, toutes les injustices quotidiennes dont sont victimes les travailleurs; et dont la somme fait la grande iniquité sociale que le syndicalisme a mission de combattre.

Notre *ECHO SYNDICALISTE* va se transformer en organe régional; de plus il sera imprimé. Il sera le moyen d'expression des syndicalistes libres de quatre départements de l'Ouest: (Indre-et-Loire, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Vendée).

Lui, assurer une diffusion normale doit devenir le souci majeur de tous les militants. Chaque militant a le devoir de s'abonner, chaque militant doit lui procurer un ou plusieurs abonnés.

"Diffusion de l'ECHO SYNDICALISTE", telle doit être la principale question inscrite à l'ordre du jour des prochaines réunions de Conseils Syndicaux.

Déjà, un certain nombre d'expériences ont été réalisées par des syndicats: l'abonnement collectif qui constitue le mode de diffusion le plus efficace.

Nous savons combien est épineuse la question du montant de la cotisation syndicale. Pourtant, intégrer le prix du journal (10 f.) dans la cotisation syndicale apparaît comme le moyen de diffusion de l'avenir.

Trop nombreux sont encore nos camarades qui semblent sous-estimer le rôle de notre journal.

L'équipe de militants qui se dépensent sans compter pour lui assurer une parution normale (le journal est tiré par des camarades dont aucun n'est permanent et qui consacrent à cette tâche la presque totalité de leur loisirs) fait appel à toutes les bonnes volontés. Ne pas répondre à leur appel seraot plus qu'une défaillance syndicale, ce serait un manquement à la solidarité.